



IMMIGRATION Canada

Regroupement familial

**Parrainage d'un époux,
d'un conjoint de fait,
d'un partenaire
conjugal ou d'un
enfant à charge, qui
réside hors du Canada**

**Partie 3 :
Directives propres
aux pays**

**Argentine, Belize, Bolivie, Brésil,
Chili, Colombie, Costa Rica,
El Salvador, Équateur, Guatemala,
Honduras, Mexique, Nicaragua,
Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay
et Venezuela**



Table des matières

Appendice A - Liste de contrôle

Appendice B - Spécifications pour photos

Appendice C - Instructions médicales

Ce guide est produit gratuitement par
Citoyenneté et Immigration Canada et ne
doit pas être vendu aux requérants.

This guide is also available in English

Appendice A

Liste de contrôle - Immigrant

Veillez joindre les documents suivants à votre demande et cochez (☑) chaque case une fois qu'ils sont dans l'enveloppe :

- Joignez les originaux des certificats de police et des formulaires mentionnés aux points 1 à 7 ci-après.
- Joignez seulement les photocopies de tous les autres documents, sauf indication contraire.
- Si vos documents ne sont ni en anglais ni en français, veuillez joindre une traduction précise ainsi qu'une copie des originaux. À défaut de respecter les instructions, les délais de traitement de votre demande pourraient s'allonger considérablement.

Veillez répondre à toutes les questions dans le format demandé. Si vous avez besoin de place supplémentaire, utilisez une page séparée ou une copie de la même page en rayant toutes les parties non-applicables. Cela facilitera l'examen de votre dossier. Veuillez signer les formulaires, s'il y a lieu. Une fois remplis, envoyez-les avec toutes les pièces à l'appui à votre répondant.

En cas de contradiction entre le présent guide et toute autre version du même guide ou d'autres publications, le présent document et les instructions qu'il contient ont préséance et doivent être suivis.

AVIS IMPORTANT : Votre demande risque d'être refusée si vous faites une fausse déclaration

Si vous ou votre représentant soumettez de faux documents directement ou indirectement ou faites de fausses déclarations concernant votre demande de visa de résident permanent :

- votre demande sera refusée;
- les circonstances de votre refus seront enregistrées dans la base de données globale d'Immigration Canada; et
- vous et vos dépendants pourriez devenir inadmissible au Canada pour une période de deux ans, sous la section 40(2) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

FORMULAIRES D'IMMIGRATION

Assurez-vous d'avoir bien répondu à toutes les questions et d'avoir signé les formulaires. Lorsque les formulaires sont remplis, envoyez-les à votre répondant avec tous les documents à l'appui.

- | | | |
|----------|---|--------------------------|
| 1 | Formulaire de demande générique pour le Canada (IMM 0008) - Ce formulaire est rempli par vous, le demandeur principal. | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Personnes à charge additionnelles/Déclaration (IMM 0008DEP) - Ce formulaire est rempli par vous, le demandeur principal, si vous avez plus de cinq (5) membres de votre famille. | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Annexe A - Antécédents/Déclaration (IMM 5669) - Vous-même et chacun des membres de votre famille âgés de 18 ans et plus devez remplir votre propre copie de ce formulaire. | <input type="checkbox"/> |
| 4 | Renseignements additionnels sur la famille (IMM 5406) — Vous-même et chacun des membres de votre famille devez remplir votre propre copie de ce formulaire. | <input type="checkbox"/> |

Note : Veuillez fournir des adresses complètes. Votre **adresse courante** est l'adresse résidentielle ou vous et où vos dépendants demeurez présentement. Si vous ne fournissez pas une adresse courante précise, ceci pourrait entraîner le refus de votre demande pour fausse déclaration.

- 5** **Questionnaire de l'époux, du conjoint de fait ou du partenaire conjugal (IMM 5490)** — Si votre répondant est votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal, veuillez remplir ce questionnaire.
- 6** **Questionnaire du répondant (IMM 5540)** — Si votre répondant est votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal, votre répondant doit remplir ce questionnaire.
- 7** **Recours aux services d'un représentant (IMM 5476)** — Si vous voulez que nous communiquions avec un représentant qui agira en votre nom, assurez-vous de remplir et signer le formulaire.
- Si à l'une ou l'autre des étapes du traitement de votre demande, vous décidez de mettre fin aux services de votre représentant, veuillez remplir et signer le même formulaire et l'envoyer au bureau des visas en mentionnant votre numéro de dossier.
- Note** : Sachez que si vous désignez un représentant, et fournissez son adresse pour correspondance, nous communiquerons uniquement avec cette personne ou société pendant toute la durée de l'autorisation à cet effet.
- 8** **Déclaration pour un parent/tuteur légal qui n'accompagne pas un enfant mineur immigrant au Canada (IMM 5604)** — Ce formulaire doit être rempli par :
- les parents/tuteurs qui n'accompagnent pas l'enfant;
 - les ex-époux;
 - les ex-conjoints de fait;
- qui consentent à ce que l'enfant quitte leur pays de résidence et qu'il puisse aller vivre de façon permanente au Canada avec l'autre parent.

9

DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET D'ÉTAT CIVIL



Pour les autorités de Belize, Colombie, Costa Rica, Équateur, Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua et Panama, consultez le tableau à la fin de cet appendice.

Veillez joindre des photocopies des documents énumérés ci-dessous, attestant des liens de parenté entre vous et chacun des membres de votre famille :

- certificats de naissance ou de baptême;
- certificats de mariage, le cas échéant (si vous vous êtes mariés au Chili, veuillez joindre une copie du certificat de mariage imprimée par ordinateur et délivré par le bureau de l'état civil);
- certificats de divorce; si vous êtes divorcé, une copie du certificat de divorce final; si vous êtes séparé, un certificat de séparation;
- certificats de décès, si votre répondant ou celui de votre ex-époux ou ex-conjoint de fait est décédé;
- certificats d'annulation de mariage, si votre mariage a été annulé;
- certificats de citoyenneté, carte de résident permanent ou visa d'immigrant pour tous les membres de votre famille qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents au Canada;
- si vous êtes engagé dans une relation conjugale de fait (conjoint de fait ou partenaire conjugal), fournissez la preuve de cette union.

Les étrangers résidant au Brésil doivent également joindre une copie de leur *Registro nacional para estrangeiros* (RNE).

Les citoyens péruviens - EXEQUATUR - doivent joindre l'original des pièces suivantes :

- certificat de naissance (délivré par les municipalités) pour eux-mêmes et chaque membre de leurs familles;
- certificat de célibataire (délivré par la municipalité du district résidentiel de l'intéressé);
- certificat de mariage (original délivré par la municipalité);
- certificat de divorce final, d'annulation de mariage ou de séparation pour eux-mêmes et leurs époux ou conjoints de fait;
- certificat de décès de l'ex-époux ou l'ex-conjoint de fait.

Citoyens du Chili : Vous-même et les personnes à votre charge, âgés de 18 ans ou plus, devez vous présenter en personne au bureau de l'état civil au Chili pour demander les deux documents suivants :

- *Certificado de Antecedentes para Fines Especiales*, et
- l'original du *Hoja de vida del Conductor*, même si un permis de conduire n'a jamais été délivré à vous-même ou aux personnes à votre charge.

Si vous-même ou les personnes à votre charge, âgées de 18 ans ou plus, ont servi dans les forces armées, veuillez indiquer ce qui suit sur une feuille séparée :

- dates de service
- grade
- unité
- responsabilités
- base militaire

10 RENSEIGNEMENTS SUR LES ENFANTS

Si ...	Alors vous devez joindre ...
vous avez adopté vos enfants;	les certificats d'adoption;
l'adoption a été faite selon le droit coutumier et non pas devant les tribunaux;	des preuves de la cérémonie d'adoption, telles que des photographies;
vous êtes divorcé ou séparé;	<ul style="list-style-type: none">• la preuve que vous avez la garde légale des enfants;• la preuve que vous vous êtes acquitté de toutes vos obligations en ce qui concerne l'entente de garde et,• la preuve que les enfants sont libres de pouvoir résider au Canada.
vous êtes résident du Guatemala;	<ul style="list-style-type: none">• un acte notarié d'une déclaration de l'autre parent autorisant l'enfant à résider au Canada à titre de résident permanent, et,• une pièce d'identité du père/de la mère qui a signé la déclaration et dont la signature apparaît sur la pièce d'identité.
vos enfants ont 22 ans ou plus et vous avez l'intention qu'ils vous accompagnent;	<ul style="list-style-type: none">• une preuve de soutien financier total de l'un des parents depuis avant l'âge de 22 ans, et• une attestation d'études continues à temps plein, telles que des lettres de l'établissement d'enseignement, indiquant :<ul style="list-style-type: none">• le nombre d'heures de classe auxquelles l'intéressé a assisté par jour;• le nombre de jours où il y a assisté par semaine;• les certificats scolaires;• les diplômes, baccalauréats,• les transcriptions de notes, les bulletins scolaires, l'information sur l'établissement d'enseignement, les cartes d'identité scolaire, ou• les antécédents médicaux s'ils ne peuvent pas subvenir à leurs besoins en raison de leur état de santé.

11 TITRES DE VOYAGE ET PASSEPORTS

Les passeports ou les titres de voyage pour vous-même, votre époux ou conjoint de fait et les enfants à votre charge. Veuillez inclure seulement les copies des pages où figurent les éléments suivants :

- numéro de passeport,
- les dates de délivrance et d'expiration,
- votre photo, votre nom (nom de famille) et prénom,
- date et le lieu de naissance.

Si vous résidez dans un pays différent de celui de votre nationalité, vous devez joindre une copie de votre visa pour le pays où vous habitez actuellement. Si votre répondant est citoyen canadien et que vous cohabitez dans votre pays de résidence, veuillez joindre une copie du document migratoire valide qui lui a été délivré.

Note : Tous les immigrants éventuels doivent être en possession d'un passeport régulier valide. Les passeports diplomatiques, officiels ou d'affaires publiques ne sont pas valables pour une demande de résidence permanente au Canada.

12 DÉCLARATION DES MEMBRES DE LA FAMILLE QUI NE VOUS ACCOMPAGNENT PAS

Si des membres de votre famille n'ont pas l'intention d'immigrer au Canada avec vous, veuillez joindre une déclaration notariée à votre demande pour :

- préciser qui sont ces personnes et quel est leur lien de parenté avec vous;
- déclarer votre intention de venir au Canada sans elles; et
- indiquer si vous voulez que ces personnes soient admissibles à un éventuel parrainage de votre part une fois que vous serez établi au Canada.

Note : Les membres de votre famille ne vous accompagnant pas au Canada doivent néanmoins remplir les conditions en matière de santé et de sécurité en même temps que vous. Ils demeureront admissibles à votre parrainage à titre de membres de la catégorie du regroupement familial après que vous vous serez établi au Canada tant qu'ils seront soit :

- votre époux;
- votre conjoint de fait;
- vos enfants à charge;

tel que le définit la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et son *Règlement* d'application.

Si au nombre des membres de votre famille ne vous accompagnant pas au Canada vous comptez un époux dont vous êtes légalement séparé ou des enfants dont vous n'avez pas la garde légale, il n'est pas nécessaire de soumettre ces derniers à un contrôle. **Toutefois, s'ils ne se soumettent pas à un tel contrôle au moment où vous présentez votre demande, vous ne pourrez pas les parrainer ultérieurement.**

13 PREUVE DE LIENS DE PARENTÉ AVEC LE RÉPONDANT

Si vous êtes parrainé par votre époux, votre conjoint de fait ou votre partenaire conjugal, vous devez joindre une preuve du lien qui vous unit à votre répondant, notamment :

- des photos de fiançailles ou de mariage et/ou des photos de vos sorties ensemble;
- des lettres échangées entre vous et votre répondant (y compris les enveloppes portant le cachet de la poste);
- des courriels imprimés, des relevés de clavardage ou des factures de téléphone;
- des preuves des visites que vous a rendues votre répondant, comme des billets d'avion, des cartes d'embarquement, la photocopie de toutes les pages du passeport de votre répondant;
- des preuves du soutien financier de votre répondant; et
- tout autre document qui, selon vous, pourrait démontrer votre relation avec le répondant.

Si vous êtes parrainé par un parent, vous devez joindre une preuve du lien de parenté avec votre répondant, notamment :

- des photos vous montrant en compagnie de votre répondant au fil du temps;
- des lettres échangées entre vous et votre répondant (y compris les enveloppes portant le cachet de la poste);
- des courriels imprimés, des relevés de clavardage ou des factures de téléphone;
- des preuves des visites que vous a rendues votre répondant, comme des billets d'avion, des cartes d'embarquement, la photocopie de toutes les pages du passeport de votre répondant;
- des preuves du soutien financier de votre répondant; et
- tout autre document qui, selon vous, pourrait démontrer votre relation avec le répondant.

Note : Les photos doivent être détachées. Ne les envoyez- pas dans des reliures, albums, cadres ou autres accessoires de rangement. N'envoyez pas de vidéodisques numériques (DVD) ou de bandes vidéo ni de cartes de souhaits musicales ou d'autres documents semblables renfermant des pièces mécaniques ou électroniques.

14	<p>CERTIFICATS DE POLICE ET ATTESTATIONS D'ABSENCE DE CASIER JUDICIAIRE</p> <p>Vous devez joindre les originaux des certificats de police ou attestations de bonne conduite pour chaque pays où vous-même et tous les membres de votre famille ayant 18 ans ou plus avez résidé pendant six mois ou plus, depuis l'âge de 18 ans. Vous devez joindre la copie originale du/des certificat(s) de police à votre demande. Si le certificat original n'est ni en anglais ni en français, vous devez fournir, en plus du certificat, l'original de la traduction faite par un traducteur agréé.</p> <p>Toutefois, si vous avez résidé au Canada, il vous suffit de le mentionner sur le formulaire de l'Annexe 1 Antécédents/Déclaration (IMM 0008). Vous serez informé par le bureau des visas durant le traitement de votre demande s'il y a lieu de produire un certificat de police du Canada.</p> <p>Veuillez consulter notre site web au : http://www.cic.gc.ca/francais/information/secure/cert-police/index.asp afin d'avoir des renseignements précis et à jour sur la façon d'obtenir un certificat de police de tout pays.</p>	<input type="checkbox"/>
15	<p>PREUVE DE L'EXAMEN MÉDICAL</p> <p>Joignez les copies 2 du Rapport médical- Section A signées et remises par le médecin désigné à chacun des membres de votre famille lors de l'examen médical. Voir l'appendice C pour de plus amples renseignements.</p>	<input type="checkbox"/>
16	<p>PHOTOS</p> <p>Joignez une série de huit (8) photos récentes de vous-même et de chacun des membres de votre famille. Suivez les directives de votre guide (voir Photos dans la partie sur la façon de remplir la Demande de résidence permanente au Canada, et les directives de l'appendice B : Spécifications pour photos).</p>	<input type="checkbox"/>

Placez tous les document dans une enveloppe et envoyez le tout à votre répondant.

Délivrance des documents officiels : Belize, Colombie, Costa Rica, Équateur, Sal-vador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua et Panama

Explication des documents et des autorités chargées de leur délivrance, par pays.

Les certificats de naissance et de mariage doivent être des **copies certifiées conformes par le gouvernement** (c.-à-d. des copies certifiées authentiques par les autorités gouvernementales responsables, signées et scellées).

PAYS	AUTORITÉS ÉMETTRICES
BELIZE	Certificat de mariage, délivré par le bureau de l'état civil de Belize; certificat de naissance, délivré par le <i>Registrar General</i> de Belize.
COLOMBIE	Copies de tous les documents civils requis notariés par <i>Notaria</i> , là où les documents n'ont pas été portés au registre de l'état civil.
COSTA RICA	Certificat de mariage, délivré par le <i>Registro Civil</i> .
ÉQUATEUR	Copies de tous les documents civils requis notariés par la <i>Dirección General de Registro Civil, Identificación y Cedulación</i> .
SALVADOR	Certificat de mariage, délivré par l' <i>Alcaldía Municipal (Registro Civil)</i> .
GUATEMALA	Certificat de mariage, délivré par le <i>Registro Civil ou l'Alcaldía Municipal</i> .
HONDURAS	Certificat de mariage, délivré par le <i>Registro Nacional de las Personas (División del Registro Civil)</i> .
MEXIQUE	Certificat de naissance, certificat de mariage, certificat de divorce, délivrés par le <i>Registro Civil</i> et une ordonnance du tribunal délivré par le juge des familles. Le Mexique ne délivre pas de certificats de séparation.
NICARAGUA	Certificat de naissance, délivré par le <i>Registro Central</i> .
PANAMA	Certificat de mariage, délivré par la <i>Dirección General del Registro Civil</i> (tribunal électoral).

Supplément à l'Annexe 1 – Antécédents / Déclaration

Ce document doit être rempli par le demandeur principal et chacun des membres de sa famille âgés de 18 ans ou plus.

Avez-vous déjà été marié ou vécu en union de fait?

NON OUI

Si oui, pour chaque époux ou conjoint de fait précédent, veuillez fournir les informations suivantes. Si vous avez besoin d'espace supplémentaire, utilisez une feuille distincte.

Nom de l'époux ou du conjoint de fait _____

Date de naissance (jour-mois-année) _____

Type d'union Mariage Union de fait

De (jour-mois-année) _____ à (jour-mois-année) _____

Avez-vous des enfants issus de ce mariage ou de cette union de fait?

NON OUI

Si oui, pour chaque enfant, veuillez fournir les informations suivantes.

Nom	Date de naissance (jour-mois-année)	Lien	Avez-vous la garde légale de cet enfant?

Veuillez fournir des documents à l'appui de vos déclarations (p. ex. certificat de divorce, documents relatifs à la relation, ordonnance de garde, etc.).

Nom : _____

Signature : _____

Date : _____



DÉCLARATION POUR PARENT/TUTEUR LÉGAL QUI N'ACCOMPAGNE PAS UN ENFANT MINEUR IMMIGRANT AU CANADA

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION			
N° de dossier	▶		
Date	▶	Jour	Mois
			Année

Envoyez la présente déclaration dûment remplie **et** une photocopie valide et lisible d'un document d'identité à l'ambassade ou au consulat du Canada.

Le présent formulaire de déclaration doit être :

- rempli par le parent/tuteur, l'ex-époux ou l'ex-conjoint de fait qui n'accompagne pas l'enfant et;
- **authentifié par un témoin (notaire).**

Chaque enfant qui se rend au Canada doit faire l'objet d'un formulaire de déclaration distinct, dûment rempli.

Je, _____, déclare n'avoir aucune objection à ce que

mon enfant : _____
Nom complet de l'enfant Jour Mois Année
Date de naissance de l'enfant

immigre au Canada avec sa mère/son père/son tuteur :

_____	_____
Nom du parent/tuteur	Lien avec l'enfant
_____	_____
Nom du parent/tuteur	Lien avec l'enfant

Remplissez la présente section si l'enfant se rendra au Canada en compagnie d'une autre personne que le parent/tuteur indiqué ci-dessus.

_____	_____
Nom	Lien avec l'enfant

J'ai lu et compris le contenu de cette lettre et, du fait que je la signe et la renvoie, j'affirme être conscient(e) que je pourrais être séparé(e) de façon permanente de mon enfant susmentionné.

Je reconnais également que si jamais je désirais entrer au Canada, à titre de résident(e) temporaire ou permanent(e), je devrais satisfaire à toutes les exigences en vigueur au moment de ma demande en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et de son règlement d'application.

La section qui suit doit être remplie par le parent/tuteur, l'ex-époux ou l'ex-conjoint de fait qui n'accompagne pas l'enfant, devant témoin. Montrez votre carte d'identité originale au témoin*.

Signature (devant témoin*)		Date	
		jour	mois
			année
Numéro de téléphone en cas d'urgence		Lieu	

La section qui suit doit être remplie par le témoin (notaire public).

Nom et titre du témoin en lettres moulées (*doit être un notaire public)	Timbre/sceau professionnel du témoin*
Signature du témoin*	

Appendice B

Spécifications pour photos

Notes au demandeur

APPORTEZ CECI CHEZ LE PHOTOGRAPHE

- Les photos requises pour l'immigration **sont différentes** des photos passeport.
- Assurez-vous de fournir le nombre de photos spécifié dans ce guide.

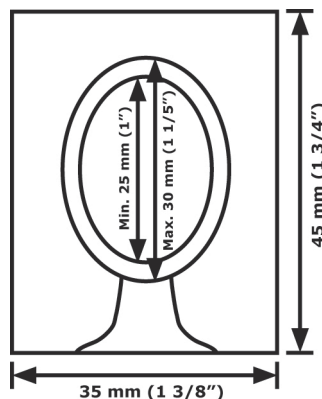
Notes au photographe

Les photos doivent :

- montrer une vue de face complète de la tête et des épaules, la figure étant centrée au centre de la photo;
- avoir un **arrière-plan uni, blanc**;
- être identiques (en noir et blanc ou couleur), reproduites à partir du même négatif sans retouches ou exposées en même temps par image composite ou chambre multi-objectifs.

Les photos doivent :

- mesurer entre 25 mm et 30 mm (1 po et 1 1/5 po) du menton au sommet de la tête;
- avoir 35 mm x 45 mm de dimension finie.



Appendice C

Veillez remplir ce formulaire et apportez-le à votre rendez-vous médical

Vous-même et tous les membres de votre famille qui n'ont pas déjà le statut de citoyen canadien ou de résident permanent du Canada devez remplir ce formulaire et subir un examen médical dont les résultats devront être satisfaisants, que les membres de votre famille vous accompagnent ou non au Canada. Faites suffisamment de photocopies pour répondre à vos besoins, avant de commencer à remplir les cases ci-dessous.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de votre examen médical et pour savoir comment trouver un Médecin désigné (MD), veuillez lire les instructions sur les examens médicaux dans le guide d'instructions IMM 3999 - Partie 2 : Guide de l'immigrant.

1. Personne à examiner

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Jour	Mois	Année
/	/	

Pays de naissance

Sexe

Homme

Femme

Lien avec le répondant

Époux

Partenaire conjugal

Conjoint de fait

Enfant à charge

Adresse *

Numéro de téléphone

2. Demandeur principal, si différent de la personne en 1

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Jour	Mois	Année
/	/	

Adresse *

3. Bureau des visas chargé de traiter le dossier**

* Si vous résidez en Chine, donnez votre adresse en pinyin et en français.

** Si vous ne connaissez pas avec certitude le nom du bureau des visas qui traitera votre demande de résidence permanente, consultez notre [site Web](#) ou communiquez avec votre répondant. Si vous n'indiquez pas le bureau des visas, ceci pourrait retarder le traitement de votre demande.